



ffgolf[®]
Ligue Provence-
Alpes-Côte-d'Azur

« MINI TOUR » U10 PACA

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Calendrier du « Mini tour » U10 PACA :

Etape 1 = 25 janvier – Golf de l'Esterel grand parcours (9 trous) – qualificatif pour le GPJ PACA – Cannes Mougins

Etape 2 = Manville (9 trous le 1^{er} mars) – qualificatif pour le GPJ de Valgarde

Etape 3 = Valgarde (9 trous le 5 juillet et 9 trous le 6 juillet) – qualificatif pour le GPJ de Valescure

Etape 4 = Valescure (9 trous le 30 août et 9 trous le 31 août) – qualificatif pour le GPJ d'Aix-Marseille

Etape 5 = Aix-Marseille (9 trous le 4 octobre et 9 trous le 5 octobre) - qualificatif pour le GPJ de l'Esterel (à confirmer)

Nombre d'inscrits par étape :

Le nombre maximum de joueurs par étape est fixé par le Comité de l'épreuve, en fonction du lieu et de la saison

Joueurs : Ouvert prioritairement aux licenciés de la Ligue Provence-Alpes Côte d'Azur

Epreuve ouverte aux joueurs à jour de leur certificat médical

Séries : U10 Garçons, U10 Filles (Nés en 2015 et après)

Liste des inscrits : Etablie en fonction de la moyenne stroke play, index, puis de la date d'inscription

Chaque joueur inscrit doit avoir une personne référencée comme « accompagnante » disponible pour suivre la partie sur les 2 journées (obligatoire pour participer à l'épreuve)

Récompenses : 1er Brut par catégorie (départage RMS)

Repères de jeu :

U10 Garçons : préconisation ffgolf (proche des violets) / U10 Filles : préconisation ffgolf

FORME DE JEU

Score Maximum 9 (on ramasse la balle à 8 coups) / 18 trous ou 9 trous / 1 série Filles et 1 série Garçons

Distance de jeu préconisée FFGolf : voir cahier des charges (recommandations § 3.6-6)

Classement : Classement en brut par série (pas de classement mixte).

1^{er} garçon et 1^{ère} fille qualifiés au GPJ (sur parcours 18trous) qui suivra au calendrier de compétitions de la ligue Paca.

Chaque vainqueur des 4 premières étapes sera directement qualifié à la Finale du Trophée Jeunes Golfeurs qui se déroulera le mercredi 10 septembre au golf de Saint Donat

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font en ligne. La clôture des inscriptions = voir règlement particulier de l'épreuve

Les droits d'engagement = 30 € pour des étapes de 2 fois 9 trous (2 journées)

Les droits d'engagement = 20 € pour des étapes 9 trous (1 journée)

Rappel du règlement général

Epreuve non-fumeur / Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs :

Les accompagnateurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement, convocation devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.